

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***13039539***Tribunal de commerce de Charleroi
ENTRE LE**27 FEV. 2013**Greffe
Le Greffier**N° d'entreprise :** 0436.815.348**Dénomination** (en entier): **ARMABETON**
(en abrégé):**Forme juridique :** société privée à responsabilité limitée**Siège :** 6032 Charleroi section de MONT-SUR-MARCHIENNE, rue Station de la Sambre, 6

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : **Modification**

D'un acte avenant devant le Notaire Corinne BEAUDOUL de Montigny-le-Tilleul le 7 février 2013, enregistré à Charleroi le 13 février 2013, volume 260 folio 40 case 5, reçu vingt-cinq euros – signé L'inspecteur principal ai. PERIN, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée **ARMABETON** ayant son siège social à Mont-sur-Marchienne (Charleroi), rue Station de la Sambre, 6, s'est réunie pour prendre à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante :

CHANGEMENT D'OBJET SOCIAL**a) Rapport du gérant sur les modifications à apporter à l'objet social**

A l'unanimité, l'assemblée dispense le président de donner lecture du rapport du gérant du 29 janvier 2013, justifiant les modifications à apporter à l'objet social.

A ce rapport est jointe une situation active et passive de la société arrêtée au 31 décembre 2012 soit à une date ne remontant pas à plus de trois mois.

L'assemblée approuve cet état.

b) Modification de l'article 3 des statuts

A l'unanimité, l'assemblée décide d'élargir les activités de la société et en conséquence, d'ajouter le texte suivant après le premier paragraphe de l'article 3 des statuts :

« Elle aura plus particulièrement dans ses activités :

. le coupage - le pliage – la soudure sous toutes ses formes et avec tous matériaux – la réalisation d'épingles et étriers en acier - la fabrication d'armatures en acier pour le béton armé suivant plans - les armatures préfabriquées en acier pour béton armé – la fabrication d'armatures préfabriquées et de treillis en aciers pour la construction – le façonnage de poutrelles, cornières et profilés pour la construction – le commerce de gros de profilés, cornières et poutrelles pour la construction – le commerce de gros de treillis soudés – le commerce de plats, carrés, tubes rond, carrés ou rectangulaires en acier – le commerce d'équipement de travail et sécurité tels que vêtements, chaussures, gants, ... - le commerce d'outillages – le commerce d'outillages électroportatifs – le commerce de matériels de chantier – le commerce de matériel de sécurité tels que caméras, traceurs GPRS, ... - le commerce d'alarme de chantier. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

C.Beaudoul, Notaire

MENTIONS

- . l'expédition de l'acte modificatif du 7/2/2013 ;
- . le rapport des gérants du 29/1/2013 ;
- . statuts coordonnés du 7/2/2013.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/03/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature